



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2012

Membres présents :

Mmes Mingard Christine, Chablaix Marie-Claude, MM. Simon Marcel, Guillen Fernand, Dutoit Jean-Pierre, Crisinel André, Charlton Brian, Sandoz Philippe, Mingard Philippe, Mingard Claude, Huguelet Jacques, Suter François, Fontana Jacques, Luthi Jean-Claude, Favre François, Brönnimann François, Oberson André, Gay Claude-Alain, Paschoud Olivier, Barone Pascal, Gregoir Bruno, Grivel Lucien et Guillen Carlos.

Membres excusés :

Mme Ehrwein-Luthi Jacqueline, MM. Blondel Pierre-André, Ceppi Eric, Schlaeppli Pierre-Alexandre, Schlaeppli Robin, Pittet Gérard, Rod Armand, Bischof Eric, Rousseil François, Dizerens Louis et Haeberli Jean-Marc.

1 Salutations du Président

Le Président Fernand Guillen salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h40.

2 Remarques sur le procès verbal de la dernière assemblée générale

Le secrétaire Philippe Sandoz demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou adjonctions concernant le procès verbal du 23 juin 2011. Aucune remarque ne est formulée concernant le procès verbal et celui-ci est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

3 Rapport du Président

Le samedi 17 septembre 2011, notre vigneron de l'année, Olivier Rouge, nous a fourni une très belle récolte de 1983 kg de raisin d'un état sanitaire magnifique et sondant à 78° oechsle. Pressé sous l'étroite surveillance de notre chef pressoir, François Suter, le moût a été parfaitement transformé en un chasselas tout prometteur que nous avons dégusté le jeudi 16 février 2012, chez notre vice-président Olivier Rouge à Bory.

L'étiquetage a été effectué, le samedi 12 mai 2012, un grand merci à Régine et Olivier pour l'accueil chaleureux et convivial.

La sortie du 30^{ème} de l'association, sur Soleure avant 9 heures a eu lieu, le samedi 3 septembre 2011. Ce fut une très belle journée et un grand merci au comité du 30^{ème} pour le concept et l'organisation de cette manifestation.

Je ne voudrai pas oublier en passant, la bonne santé des comptes de l'association et de remercier chaleureusement Christine de s'être occupée pendant toutes ces années et de remercier Philippe pour la Palanche.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Les traditionnelles soirées de rencontre des membres du comité se sont déroulées sans accros et de façon parfaitement cordiale. Je profite pour remercier les membres du comité pour leur travail pour l'association, et un grand merci à tous pour votre confiance.

Votre Président : Fernand Guillen

4 Rapport de la Caissière

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'exercice 2011/2012 se solde par une perte de Fr. 57.90.-, le nouveau capital étant de Fr. 24'965,45.-

Le solde de notre compte courant à la BCV est, au 1^{er} mai 2012, de Fr. 20'398,70.-

Les cotisations pour le 30^{ème} ont rapporté Fr. 5'125.00.- réparti sur 2 exercices, le coût des dépenses de ce 30^{ème} se monte à Fr. 6'258,80.-, reporté sur ce seul exercice, ce qui explique la perte.

Je n'ai rien d'inhabituel à signaler dans les mouvements de cet exercice, si ce n'est que c'était le dernier pour moi.

Je souhaite à mon remplaçant, Monsieur André Oberson, autant de plaisir que j'en ai eu.

Je remercie le comité de sa confiance pendant ces 10 années, et vous présente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, mes meilleures salutations.

Votre trésorière Christine Mingard

5 Rapport des vérificateurs pour l'exercice 2011 – 2012

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Les vérificateurs M. Olivier Paschoud et Philippe Mingard, nous somme réunis le 11 juin dernier au domicile de la caissière pour vérification.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes et bilan de l'exercice 2011-2012. Nous avons effectué les contrôles nécessaires et constatons que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces correspondent avec les écritures.

Nous remercions la caissière pour la tenue des comptes.

Sur la base de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs,

D'accepter les comptes 2011-2012, tels que présentés.

De donner décharge à la caissière.

De relever les vérificateurs de leur mandat.

Les vérificateurs Philippe Mingard Olivier Paschoud



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

6 Adoption des comptes

Suite aux divers rapports mentionnés ci-dessus, l'assemblée accepte les comptes tel que présenté et donne décharge à la caissière et au comité et relève les vérificateurs des comptes de leurs mandat.

7 Admissions – démissions

Aucunes admissions, ni démissions a été enregistrées pour cet exercice.

8 Election du Président

Afin de reconduire le mandat de président en la qualité de M. Guillen Fernand, pour l'exercice 2012-2013, le secrétaire Philippe Sandoz a demandé sa réélection par applaudissement. M Guillen Fernand remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et reprend les rennes pour la suite de l'assemblée.

9 Election du Comité

Le secrétaire présente le comité pour sa réélection comme suit :

Président : Fernand Guillen
Vice-président : Olivier Rouge
Trésorier : André Oberson
Chef pressoir : François Suter
Archiviste : André Crisinel
Secrétaire : Philippe Sandoz

Et pour succéder à notre vigneron Olivier Rouge, c'est notre ami Yves-Alain Perret qui à accepté cet honneur. Le comité ainsi que l'association le remercie d'avance pour avoir accepter de devenir le vigneron pour l'année 2012-2013.

10 Election des vérificateurs

M. Guillen Carlos est nommé 1^{er} vérificateur
M. Gay Claude-Alain est nommé 2^{ème} vérificateur
M. Gregoir Bruno accepte de fonctionner comme suppléant

11 Cotisation

Aucune modification n'est apportée par l'Assemblée. La cotisation reste donc a Fr. 150.-

12 Municipalité

Vu que M. Schlaeppli Pierre-Alexandre s'est excusé pour cette assemblée ordinaire, Fernand Guillen, président remercie la Municipalité pour son soutien et la collaboration du personnel communal pour les divers services rendus durant l'année écoulée et met à disposition le traditionnel carton de blanc.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

13 Propositions individuelles, divers

Notre vice-président Olivier Rouge, nous fait part des modifications apportées à la présentation de la nouvelle bouteille pour l'exercice écoulé, soit :

- 1.- Mention du millésime sur le bouchon
- 2.- Bouteille vaudoise standard
- 3.- La contre-étiquette n'est plus apposée
- 4.- Le carton pour l'emballage des bouteilles est neutre

Pour l'année en cours, une nouvelle étiquette sera mise à l'étude, sans modifier son contenu, mais surtout son aspect, plus étroite, plus longue, avec l'éventualité l'apposition de l'année du millésime. La proposition d'une étiquette autocollante a été refusée par l'assemblée, ceci afin de maintenir la tradition du collage de l'étiquette à la main (réunion des membres).

Afin de mettre en valeur le vigneron de l'année, un petit flyers sera inséré dans le carton avec les bouteilles en souvenir de la provenance du vigneron. Il est donc impératif que le vigneron de l'année donne au comité un petit texte expliquant son domaine et sa production.

Le surplus après distribution des bouteilles de l'année, soit environs 1000 bouteilles, le bouchon sera à vis pour les manifestations, tel que le Fin Naze et autres.

Notre archiviste André Crisinel, fondateur du caveau « Le Fin Naze » depuis de nombreuses années, réitère son appel aux membres de l'association pour une relève en tant que responsable du caveau. Il est bien clair que toutes les informations seront données au nouveau responsable. André attend avec impatience son successeur.

Le secrétaire Philippe Sandoz annonce une fois de plus son départ du comité en tant que secrétaire pour la prochaine assemblée générale ordinaire en juin 2013.

Afin de maintenir l'édition de la Palanche, Philippe Sandoz mentionne que celle-ci est disponible sur le site internet de la commune sous la rubrique des associations et sociétés et que tout un chacun peu imprimer La Palanche.

Certains membres mentionne que pas tout le monde est équipé d'un ordinateur et qui est fort agréable de recevoir La Palanche.

Suite à ces diverses réflexions, le secrétaire propose de s'occuper de la Palanche, pour autant que le futur comité 2013 – 2014, lui donne les informations nécessaire a y insérer.

Pour le reste, l'impression de 70 exemplaires seront faite par le secrétaire, puis transmise au futur secrétaire pour envoi avec le courrier courant.

Cette proposition est acceptée par l'ensemble de l'assemblée.

Pas d'autre proposition

Le Président lève l'assemblée générale ordinaire à 20h20 et invite les membres présents à boire le verre de l'amitié.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Remise des diplômes

Le vigneron de l'année écoulée, M. Olivier Rouge reçoit le diplôme de « Grand Palanchier » en remerciement de son travail pour l'année 2011/2012.

Puis notre archiviste André Crisinel décerne les diplômes de dégustation du « Fin Naze » aux lauréats présents.

Au nom du Comité
Le secrétaire
Philippe Sandoz

POUR INFORMATION

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le 6 juin 2013 à la salle Mafli.

